

1) Introduction

1) Qui sommes-nous?

Les radios associatives ou communautaires en Europe, la terminologie variant d'un pays à l'autre, sont nées dans des contextes et à des périodes variables selon les différents pays européens. Elles sont souvent issues du mouvement spontané de radios pirates qui entendaient ouvrir l'accès à la parole à des groupes qui ne pouvaient y accéder du fait de la volonté des États d'asseoir ou confirmer leur monopole sur ce moyen d'expression et de diffusion. Radios citoyennes, de territoires, de communautés, de communication sociale de proximité, d'éducation populaire, d'expressions alternatives, de valorisation de courants culturels, de développement local, d'information ou de divertissement... chacune a fait valoir la particularité de sa mission. Ce mouvement s'est amorcé dans les années 70 et s'est démultiplié à partir des années 80 avec l'évolution des législations et réglementations nationales. Dans certains pays plusieurs centaines de radios associatives existent, avec parfois un cadre légal ou des dispositifs particuliers les protégeant, dans d'autres ce sont quelques unités ou quelques dizaines de radios qui ont réussi à émerger entretenant avec les états des modes de relations pouvant aller du soutien, à l'adversité en passant par des degrés variables de tolérance.

Secteur particulier de la communication radiophonique, désigné par certains sous le vocable de «tiers secteur», la radio associative affirme des caractères très différents tant dans ses missions que ses modes de fonctionnement par rapport aux radios du service public d'État et par rapport aux radios commerciales.

Il représente dans la branche professionnelle de l'audiovisuel le secteur de l'économie sociale.

Lancées et animées par des militants, des bénévoles, les radios associatives se caractérisent par un modèle économique reposant sur la vocation à but non lucratif. Ceci ne veut pas dire pour autant que la professionnalisation passant par le développement de l'emploi et du salariat ne soit pas développée en leur sein. La pérennisation des missions et des services pour les territoires et les communautés, en complément ou en relais du bénévolat, passe certainement par la professionnalisation, pourvu que les radios en aient la volonté ou les moyens économiques. Sur ces deux dernières conditions la plus grande diversité est observée en Europe.

Néanmoins, on constate que dans près de 20 pays aujourd'hui, les radios ont pris l'initiative de se regrouper en syndicats professionnels ou fédérations. Cette structuration du secteur lui permet de pouvoir être mieux entendu par les États, les organismes de régulation, les institutions diverses, dont celles ayant en charge les questions sociales, dont les relations entre employeurs et salariés.

Les réalisateurs de ce document sont des groupements de radios qui pouvaient apporter avec légitimité, du fait de leurs 446 radios cumulées membres, le témoignage concret de leur réalité nationale. Cinq pays pour cette première étape, c'est une représentativité européenne relative mais déjà pertinente du fait des différences de situation entre ces cinq pays. Voici comment se présentent ces partenaires.

France : SNRL, Syndicat National des Radios Libres

C'est l'organisation professionnelle représentative des radios locales associatives au titre du Code du Travail. Ce sont 602 radios locales exploitant 1011 fréquences sur les 3512 attribuées au secteur privé. Le secteur non-marchand, ou secteur de l'économie sociale, de la radiodiffusion est donc un acteur majeur et stable de la radiodiffusion privée et un élément de régulation sans lequel l'espace hertzien serait, soit laissé en jachère en zone rurale, soit abandonné aux opérateurs mercantiles en zone urbaine. Les radios associatives emploient 2850 salariés, -dont 270 journalistes professionnels- 12.000 bénévoles passionnés. Elles ont deux millions d'auditeurs, un taux d'écoute de 19 % en zone rurale, un budget annuel cumulé de 62,1 M€ réintroduits exclusivement dans l'économie locale et dans la création d'emplois pérenne sur les territoires, dont 3,9 M € de publicité essentiellement locale (au bénéfice des acteurs économiques sur les territoires)

La voie tracée par le législateur en 1986 (Loi relative à la liberté de communication n° 86-1067 du 30 septembre 1986 dite "Loi Léoard") reprend au plan des moyens de communication audiovisuelle la politique initiée en 1959 par André Malraux : la puissance publique doit être garante d'une production et d'une diffusion culturelle diversifiée. Cela est possible grâce à l'existence et la pérennité d'opérateurs de radiodiffusion de l'économie sociale, missionnés au travers de cahiers des charges favorisant l'information de proximité et son pluralisme, la valorisation des initiatives culturelles territoriales et l'émergence et des jeunes talents, et visant à limiter les concentrations supranationales.

Il existe en France un système de financement particulier et cité en exemple partout dans le monde : le Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique, financé essentiellement par une taxe sur la publicité des télévisions et des radios commerciales. La commission de ce fonds est gérée par l'État et les représentants des radios.

Irlande : CRAOL, Community Radio Forum of Ireland

Craol, Forum des radios communautaires d'Irlande a été mis en place au début des années 1990 et est devenu un organisme constitué juridiquement en 2004. Le principal objectif a été de développer un réseau de stations de radios communautaires avec licence sans but lucratif et avec fonctionnement démocratique. Il s'agissait aussi de développer une offre en éducation, formation et soutien dans le réseau. Cela comprenait donc la formation et le renforcement des compétences du personnel, des bénévoles et des groupes communautaires et une partie de cette formation pouvait être officiellement accrédité. En outre, Craol vise à encourager les membres à lier les communautés qu'elles desservent, et à encourager les membres à développer des programmes et des activités fondées sur la Charte de la radio communautaire de l'AMARC pour l'Europe. Craol compte actuellement 23 licenciés et est opérationnel dans toutes les régions du pays.

Suède : NRO, Närradions Riksorganisation

NRO, association des radios communautaires en Suède, aide et soutient le développement des radios locales communautaires en Suède. L'un des moyens importants dans ce but est d'offrir une bonne formation et des séminaires dans différents endroits en Suède. NRO a créé leur propre matériel d'enseignement (livres, etc). En raison du développement rapide des médias, il est important d'être «à jour» et c'est pour cela qu'il est important d'avoir une bonne communication avec d'autres stations de radio communautaire en Europe. Beaucoup de radios communautaires en Suède diffusent dans des langues de populations immigrées et un domaine d'action dans lequel il peut être important d'avoir un bon échange avec d'autres pays en Europe.

Roumanie : Asociatia Nationala a Posturilor Locale de Radio

ANPLR est une organisation non gouvernementale, apolitique et indépendante, qui est destinée à soutenir et promouvoir les droits et les intérêts des stations de radios locales par rapport aux institutions, autorités de l'État, autorités de régulation en matière de radiodiffusion, ainsi que d'assurer le renforcement de la position et des fonctions que la radio peut jouer dans les communautés locales, avec prise en compte de l'identification des besoins. ANPRL assure une représentation afin de sauvegarder cette très importante catégorie de médias en Roumanie

Royaume-Uni : Commedia Sheffield

Commedia Sheffield est un organisme sans but lucratif qui assure des prestations en formation en compétences multimédia pour les personnes de communautés défavorisées depuis 1998. En 2006, elle a obtenu une licence de radio communautaire à temps plein pour un service de radiodiffusion à Sheffield. Les programmes de formation demeurent une partie intégrante du service fourni. La diffusion est en direct pendant 18 heures par jour avec continuité la nuit par un service propre de maintien de programmation. Il y a diffusion en 10 langues différentes et une programmation par et pour les gens de la communauté des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres, les demandeurs d'asile et les réfugiés, les personnes handicapées. La musique diffusée reflète les communautés de Sheffield. Il y a promotion des groupes locaux, DJ, pièces de théâtre produites localement et aussi de la musique de toutes les parties du monde. L'association prend une part active dans la célébration des journées internationales sur les droits des femmes, contre le racisme, sur la défense des réfugiés. Depuis la base de Sharrow le travail est développé dans les zones environnantes qui sont parmi les plus pauvres au Royaume-Uni. L'association mène des cours de formation accrédités et non accrédités dans ses locaux et au sein des communautés de Sheffield. Au fil des années, des fonds du ministère des enfants, des écoles et des familles et de l'Institut national d'éducation des adultes et de formation continue ont pu être reçus. Il y a collaboration avec des organisations locales. Par exemple, avec un groupe de jeunes délinquants une action reposant sur l'utilisation de la radio et de la musique dans le cadre de leur formation de probation est menée. Un projet vise à travailler avec des gens qui ont été impliqués dans la violence au niveau local. Avec d'autres collectivités, un travail est mené sur l'inclusion des personnes sans-abri, personnes handicapées, réfugiés et demandeurs d'asile, les personnes atteintes de maladie mentale, les personnes qui ont des problèmes de drogue, les jeunes mères, les personnes des communautés LGBT.....

2) Une idée, une évidence....

Le projet part du besoin de valoriser sur un mode consensuel au niveau européen un métier, animateur-technicien-réalisateur polyvalent de radio de communication sociale de proximité, en construisant des outils de reconnaissance à travers un référentiel-métier. Il souhaite améliorer l'orientation et l'accès des personnes vers ce secteur et favoriser les mobilités tant en changement d'employeur que de territoire à l'échelle européenne. La dynamique s'inscrit de façon volontaire et rigoureuse dans la volonté qui est celle de l'Europe de promouvoir l'harmonisation des métiers.

Le projet vise donc à définir un référentiel métier, tout en sachant que ce travail gagnerait en sens si il pouvait être complété par des référentiels de formation et de certification avec guide d'utilisation et règlement pour la délivrance des certificats. Ce sera une étape ultérieure. Le projet se place en adéquation avec les orientations de l'Union européenne, qui souhaite promouvoir la transparence des qualifications, leur reconnaissance et l'accès à la certification et à la formation..

Le référentiel doit conduire à l'amélioration de la reconnaissance des compétences des salariés au niveau institutionnel et par les employeurs. Cet outil doit pouvoir aussi servir de référence aux employeurs radios, par exemple dans leurs procédures de recrutement ou de structuration de leurs équipes, à des organismes de formation et à des structures d'orientation vers les métiers.

3) Une méthode

Les partenaires ont choisi de se réunir pour mettre en commun les expériences, observations, informations, bonnes pratiques, obstacles constatés,..... propres aux pays qu'ils représentent. Chaque rencontre a donc induit une préparation en amont par chaque délégation pour pouvoir travailler sur des données vérifiées des points de vue quantitatifs et qualitatifs. Des documents pertinents, textes et cadres réglementaires, productions nationales écrites sur les thématiques abordées, ont été apportés et partagés. Les délégations ont été constituées pour que ce soient des praticiens de terrain, des professionnels différents qui se rencontrent selon les thématiques abordées. Par exemple ce sont des dirigeants de radios qui ont identifiés tous les actes et savoir divers mis en action dans leur activité au quotidien, de même pour les journalistes, animateurs et réalisateurs de programmes, de même pour les techniciens. Ce ne sont pas toujours des professionnels de mêmes radios qui ont participé aux réunions, bien au contraire, la prise en compte de la diversité des situations étant une condition indispensable pour informer le mieux possible le référentiel-métier.

Voici un exemple de méthode de travail appliquée, comme pour une rencontre de dirigeants à Eskilstuna en Suède en Avril 2012, pour une rencontre d'animateurs, journalistes et réalisateurs de programmes à Dublin en Irlande en Novembre 2012, pour une réunion de techniciens à Sheffield en Avril 2013:

Objectifs de base des échanges :

- Interconnaissance des structures et des personnes
- Apport de contributions individuelles
- Comparaison des modes de fonctionnement
- Repérage partagé très méthodique
- Production de documents d'étape vers un référentiel métier.

Chacun doit témoigner sur ce qu'en tant qu'acteur professionnel de la radio il fait concrètement comme gestes et actions, de façon consciente, ce qui peut être parfois clairement défini dans un contrat de travail, une fiche de poste, une définition de service, des procédures de travail en équipe, mais aussi souvent de façon machinale sans conscience de l'acte réalisé. Ce repérage très détaillé doit permettre aussi d'identifier pour chaque acte quelles formes de compétences il mobilise ou requiert.

- Formation de trois groupes obligatoirement mixés.
- Les groupes désignent un rapporteur
- 1er tour de table:
- Chacun présente sa radio, ses objectifs et ses moyens de fonctionnement
- 2ème tour de table
- Chacun essaye de mettre en évidence, sans entrer dans les détails, les responsabilités qui lui incombent et les grands champs de ses activités
- 3ème tour de table
- Chacun donne trois fautes qui seraient pour lui d'une grande gravité dans l'exercice de ses fonctions
- Échanges sur ces notions de champs de responsabilités et d'activités
- Retour en plénière :
- Chacun des trois rapporteurs s'exprime pour présenter les points particuliers qu'il a noté sur les radios et ensuite sur les mots-clés permettant d'approcher des grands champs de classification et sur les fautes "impardonnables"
- Interventions libres et discussion ouverte sur des précisions "vraiment" essentielles (et seulement essentielles) sur les radios et surtout sur ces champs de classification.
- L'animateur note pendant ce temps au tableau les mots clés qui sont prononcés
- La discussion doit se conclure par des rapprochements entre ces mots-clés et l'acceptation par tous des mêmes termes pour une classification sans cadre limitatif pour le nombre de "grandes classes" qui peuvent être retenues.
- Distribution de documents reprenant les "grands champs"
- Formation de trois nouveaux groupes (ou les mêmes, si plus simple ou demandé)
- Champ par champ, les groupes détaillent tout ce qui est fait consciemment (et inconsciemment) pour mener le travail
- Un tableau est complété
- Ce tableau est en trois parties
- 1) Les actes
- 2) Définir si ça relève en compétences de « savoir, savoir procédural, savoir-faire, savoir-être, savoir-agir »
- 3) Définir si c'est une compétence capitale, utile ou accessoire
- A l'issue de cet échange, les résultats de chaque groupe sont présentés en plénière.
- Discussion pour mettre en valeur les convergences fortes et surtout les divergences d'information et d'appréciation
- Le rapporteur prend bien note de ces échanges
- Cela conduit à la mise en forme d'un tableau final
- Tour de table pour ressenti personnel (moins d'une minute par personne) sur la rencontre. Prise de notes.
- Conclusion des travaux par l'animateur et l'organisation d'accueil

Voici la matrice de repérage des «grands champs dans l'activité»:

| Ville Réunion Date | Détail des activités des des radios associatives communautaires et identification des compétences à avoir ou à acquérir pour exercer cette mission Details of activities and responsibilities. Identification of knowledge, skills, attitudes and awareness to have or learn in order to fulfill their duties | | | | | | |
|--|---|------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------|-----------------|---|
| Activités et Responsabilités | Détail d'activités | Type de compétence Mettre une x | | | Niveau d'importance | | |
| Thèmes, grands domaines d'activités et responsabilités Main areas of activities and responsibilities | Détail d'activités (ce qu'on doit faire au quotidien, régulièrement, mensuellement, annuellement, etc. pour assumer les responsabilités ou les grands volets de l'activité de dirigeant) Ne pas hésiter à détailler les actes Details of activities and responsibilities (what station manager does daily, weekly, often, monthly, yearly) | Savoir Knowledge | Savoir faire Skills Know how | Savoir-être Attitudes Awareness | Obligatoire Obligatory | Utile Useful | Utile mais non prioritaire Useful but not a priority |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |

Voici la matrice de repérage affiné pour chaque champ:

| TRAVAIL / FONCTION | Dirigeant | Animateur, réalisateur de contenus, information... | Technicien |
|---|---|--|--|
| Activité : | Dénomination complémentaire : | | |
| | Activité générale dans la mission / Tache complexe | | Particulière / Tache simple |
| | Activité à action étalée ou irrégulière dans le temps | | Répétitive (au quotidien ou hebdomadaire) |
| | Pourcentage évalué d'autonomie ou travail individuel | | Pourcentage de dépendance du collectif Intégration dans une action d'équipe |
| COMPETENCES | Responsabilités | Rôles | Activité expliquée ou détaillée |
| Savoir théorique <i>Lister les <u>connaissances</u> utiles, importantes, indispensables en matière <u>théorique, pratique.</u></i> | | | |
| Savoir procédural <i>Lister les <u>connaissances en méthode</u>, utiles, importantes, indispensables pour envisager la mise en action</i> | | | |
| Savoir faire <i>Lister les capacités qui doivent être mises en œuvre concrètement</i> | | | |
| Savoir-être <i>En terme de comportement face à la difficulté ou dans les relations avec les autres</i> | | | |
| Savoir agir <i>Capacités à s'adapter, à innover, à prendre les initiatives, à contredire l'habitude et la règle si elles sont inopérantes pour mener l'action</i> | | | |
| Données pratiques <i>Lieux d'exercice.....</i> | | | |
| Donnée pratiques <i>Contexte, contraintes, autres données</i> | | | |
| Évolutions possibles dans le métier et son environnement susceptibles de l'impacter | | | |

4) Le soutien européen

C'est dans le cadre du dispositif européen «Leonardo» que les acteurs du projet ont pu réaliser leur travail coopératif. «Leonardo da Vinci» est l'un des programmes sectoriels du programme «Éducation et Formation Tout au Long de la Vie». Il est conçu comme un outil chargé de donner une impulsion aux systèmes de formation et d'enseignement professionnel en Europe dans leurs diversités.

Ce programme offre une large palette d'activités: il permet la mobilité de personnes désireuses d'acquérir une expérience professionnelle en Europe, il facilite les échanges de bonnes pratiques entre responsables de formation et constitue aussi un levier de choix pour mettre en place de nouveaux outils et méthodes de formation afin d'étendre leur application au niveau européen. Les projets de partenariat sont faits pour tisser une coopération avec des acteurs de la formation professionnelle européens autour d'un thème choisi en commun. Lycéens, apprentis, formateurs, salariés en formation, entreprises et tous types d'organismes, publics ou privés, acteurs de la formation professionnelle peuvent être concernés.

Une autre particularité des partenariats «Leonardo da Vinci» est la volonté de s'ouvrir à d'autres parties prenantes que les organismes de formation professionnelle notamment au monde économique. Ainsi sont concernées les entreprises, les partenaires sociaux et des décideurs au niveau régional, local ou national.

Les partenaires ont pu lancer leur action grâce à la validation de leur projet par les agences nationales suivantes :

- Irlande: Leargas, VET Leargas, Dublin, www.leargas.ie/leonardo
- France: 2E2F, Agence Europe Education Formation, Bordeaux, www.2e2f.fr
- Roumanie: ANPCDEFP, Bucarest, www.anpsdef.ro
- Royaume-uni: Ecotec, UK National Agency, Birmingham, www.leonardo.org.uk
- Suède: IPK, Internationella programkontoret Leonardo, Stockholm, www.programkontoret.se

Le soutien financier a permis principalement le déplacement et la rencontre de délégations pour un travail coopératif plus efficace. Ces réunions se sont tenues successivement à:

- Bordeaux: organisation et planification du travail
- Dublin: interconnaissance des cadres législatifs et réglementaires divers
- Eskilstuna: rencontre de dirigeants pour réunir des données pour le référentiel-métier
- Dublin: rencontre d'animateurs, journalistes, responsables de programmes pour réunir des données pour le référentiel-métier
- Sheffield: rencontre de techniciens pour réunir des données pour le référentiel-métier
- Timisoara: travail de mise en cohérence des résultats des réunions précédentes
- Montpellier: action de sensibilisation et dissémination, présentation de l'action dans le congrès de l'Amarc-Europe
- Strasbourg: rencontre avec des députés européens, avec des responsables d'organismes européens et travail d'échange avec d'autres porteurs de projets européens du secteur des radios associatives.

5) Un travail à poursuivre

Le référentiel-métier, tel qu'il apparaît dans la présente version, ne constitue pas forcément une fin en soi mais doit être pris comme un outil, comme une base évolutive.

C'est pourquoi les partenaires ont jugé utile d'approfondir le travail en élargissant le cercle des contributeurs et en lançant le travail sur des référentiels de formation et de certification avec guide d'utilisation et règlement pour la délivrance des certificats.

Dans le nouveau projet Leonardo qui doit démarrer en Septembre 2013 sous l'intitulé de COMEPEC (Community Media, Professional Euro Certification), le nombre de candidats au partenariat atteste de la reconnaissance par le secteur de la totale légitimité de la démarche. On y trouve 18 organisations représentatives dans leur pays:

1. SNRL, Syndicat National des Radios Libres (France)
2. CRAOL: Community Radio Forum of Ireland (Irlande)
3. NRO: Närradions Riksorganisation (Suède)
4. Asociatia Nationala a Posturilor Locale de Radio (Roumanie)
5. VFRÖ: Verband Freier Radios Österreich (Autriche)
6. CMA: Community Media Association (Royaume-uni)
7. ReMC: Red de Medios Comunitarios (Espagne)
8. BFR: Bundesverband Freier Radios (Allemagne)
9. OLON: Organisatie van Lokale Omroepen in Nederland (Pays-Bas)
10. UNIKOM: Union nicht-kommerzorientierter Lokalradios (Suisse)
11. SAML: Sammenslutningen Af Medier i Lokalsamfundet (Danemark)
12. FAR: Fédération des radios associatives de la Réunion (France)
13. Turun lähiradioyhdistys ry (Finlande)
14. ERREPI SPA: Radio Popolare (Italie)
15. CCMC: Cyprus Community Media Center (Chypre)
16. DCTV: Dublin Community Television Cooperative Society Limited (Irlande)
17. Norsk lokalradioforbund (Norvège)
18. Szabad Rádiók Magyarországi Szervezete (Hongrie)